

## Témoignages de Pierre Pflimlin à propos du retour au pouvoir du Général le 13 mai 1958

Pierre PFLIMLIN

Vous avez joué un rôle essentiel dans la période précédant le retour du général de Gaulle aux affaires en mai 1958. Vous formez un gouvernement le 13 mai. Dans quel état d'esprit étiez-vous, à ce moment-là, à l'égard du général de Gaulle ? Avez-vous pensé qu'il était un recours inéluctable ou que la IV<sup>e</sup> République pourrait survivre à cette crise majeure ? Est-ce qu'il fallait dans votre esprit défavoriser le retour du Général ?

Non, pas au moment où j'ai formé le gouvernement du 13 mai. Je n'avais jamais rencontré le général de Gaulle auparavant. J'avais accepté la mission que m'avait confiée le président Coty. Je ne pouvais pas me dérober. Coty m'avait dit une fois que j'étais son dernier recours. Dans son esprit, sans doute, n'étais-je que l'avant-dernier. Peut-être voulait-il dire dernier parmi les hommes politiques de la IV<sup>e</sup> République.

J'ai pensé que c'eût été une dérobade assez lâche de refuser. J'ai donc formé ce gouvernement avec des illusions. Dès le premier jour, il y a eu un malentendu fondamental. Dans mon esprit, il ne s'agissait pas du tout de faire un gouvernement pour mettre fin à la guerre d'Algérie. Il s'agissait de faire un gouvernement pour réformer en profondeur la Constitution. C'était ma préoccupation majeure. J'avais vécu les vicissitudes de la IV<sup>e</sup> République, j'avais appartenu à une bonne douzaine de gouvernements et j'avais souffert de cette instabilité gouvernementale où il n'était pas possible de mener à bien une entreprise de quelque envergure.

Ma hantise, à partir des années 1956-1957, a été de réformer l'Etat. Elu président du MRP en 1956, j'avais fait admettre par mon parti que nous ne participerions plus à aucun gouvernement qui ne prenne pas l'engagement de réformer la Constitution, j'avais mis en place un groupe de travail pour la réforme de la Constitution et, déjà, dans le gouvernement de Félix Gaillard où j'étais ministre des Finances, le garde des Sceaux, Robert Lecourt, avait engagé une procédure de réforme de la Constitution. Dans ma déclaration gouvernementale, j'ai exposé mes idées sur la réforme de l'Etat ; je tenais le propos suivant : ce gouvernement n'existera que six mois. Il prend l'engagement de faire réformer la Constitution de la République dans un délai de six mois. De deux choses l'une, ou il n'y parviendra pas et il tirera de cet événement les conséquences qui s'imposent et il partira, ou il y parviendra et dans le cadre de la nouvelle Constitution, on formera un nouveau gouvernement.

Ces propos qui, pour moi, avaient une importance fondamentale sont passés totalement inaperçus. On n'a retenu que les quelques propos que j'ai tenus sur l'Algérie où je disais qu'il faudrait bien trouver une solution au problème algérien, que je ne croyais pas que l'on puisse trouver une solution par la force seule.

Cependant, pour permettre de négocier en position de force, le gouvernement renforcerait notre effort militaire en Algérie. Je faisais aussi allusion à une possibilité d'entremise dans une future et éventuelle négociation de la Tunisie et du Maroc. J'avais publié auparavant dans un journal de Strasbourg un article où j'exposais déjà ces idées. Cet article avait été reproduit dans la presse d'Alger, il avait suscité un très vif émoi parmi les Français d'Algérie et dans une partie de l'armée et lorsqu'on a su que je devais former le gouvernement, la réaction a été de dire : voilà celui qui veut brader l'Algérie.

Vous n'avez pas eu de contacts avec le général de Gaulle avant la fin du mois de mai ?

Non. Il y a eu des contacts. Pinay est allé voir le Général et est venu me rendre compte de l'entretien. Ce n'est qu'indirectement que j'ai su que Guy Mollet y était allé. J'ai alors perçu qu'il se passait quelque chose, il faut bien le dire, derrière mon dos.

Quel était votre état d'esprit à l'égard du Général à cette époque-là ?

Cette époque a été très courte. Cela a duré quinze jours. Pendant quinze jours, j'étais dans une situation dramatique et je recevais de très nombreuses informations qui étaient toutes plus alarmantes les unes que les autres : ce qui se passait en Algérie, ce qui se préparait en France... Il y avait au sein du gouvernement une assez grande cohésion. J'avais conscience de la précarité du gouvernement. C'était évident. Mais quand on est en pleine action, on essaie de faire face à ce qui se passe.

Vous rencontrez le Général à Saint-Cloud à la fin du mois de mai ?

A son initiative.

Est-ce que, dans votre esprit, le processus est engagé ?

Nous arrivons à un point un peu délicat. Je raconte dans mes Mémoires les difficultés que j'ai eues avec Guy Mollet qui voulait venir, puis qui a rencontré des difficultés avec son parti. Finalement j'y suis allé seul. Cela se passe dans une bonne ambiance. Le Général m'a reçu avec beaucoup de courtoisie, je ne me souviens pas qu'il y ait eu des moments de tensions pénibles ou de contradictions brutales.

Nous avons une chose en commun, c'était le souci de respecter la légalité. J'avais ce souci, fondamentalement : respecter la mission qui m'était confiée dans un cadre constitutionnel qui était ce qu'il était, et le Général, de son côté, disait : «Je ne veux pas venir au pouvoir dans un tumulte de généraux ». C'était une de ses préoccupations fondamentales : ne pas être un général de putsch.

Il m'a laissé entendre qu'il pensait, en quelque sorte, que je pouvais lui céder le pouvoir. Cela a été le seul moment de discussion dans la mesure où je lui ai répondu que je n'étais pas propriétaire du pouvoir, mais président du Conseil, désigné par le président de la République, investi par l'Assemblée nationale. Je lui ai dit que j'étais disposé à essayer d'engager un processus. Je lui ai demandé avec une grande insistance qu'il use de son autorité pour ramener le calme en Algérie. Si je le fais, a-t-il dit sur un ton un peu narquois, cela continuera comme avant. Je me suis un peu fâché dans la mesure où je considérais que ces propos étaient blessants pour moi. Il paraissait me soupçonner de vouloir me livrer à une opération consistant à me maintenir au pouvoir alors que ce n'était pas du tout mon idée car, à ce

moment-là, j'étais bien convaincu que le retour au pouvoir du général de Gaulle était sans doute la seule solution.

Je lui ai dit que je ferais part de cette conversation aux plus importants de mes collègues et qu'on pourrait peut-être envisager une entrevue à laquelle participeraient, outre moi-même, Guy Mollet, Pinay et quelques autres, bref les principaux responsables des formations politiques d'alors. Quand j'ai quitté le Général, j'avais le sentiment que sans avoir formellement donné son accord, il n'avait pas écarté cette idée et que par conséquent on pourrait en effet, alors, engager un processus qui aurait permis la transition dans une parfaite légalité avec le consentement des principales forces politiques de l'époque.

C'est là que le Général a évidemment forcé le rythme par son fameux communiqué : « le processus est engagé ». Je n'ai pas voulu faire de polémique sur ce sujet. J'étais très gêné vis-à-vis du président Coty et je me suis même reproché d'avoir accepté de rencontrer le Général sans l'en avoir averti. Je me suis précipité à l'Elysée pour faire des excuses à Coty et lui proposer de publier un démenti. Coty m'a demandé de ne pas le faire. De sorte que ce que le Général avait dit, et qui n'était pas tout à fait la vérité, est devenu la vérité. C'est sans doute tant mieux pour le pays.

Je suis allé trouver Coty pour lui dire que je remettais le sort du gouvernement entre ses mains et que s'il trouvait une solution de rechange je me retirerais. Je ne voulais pas créer de vacance.

Le Général vous a dit plus tard : « Que se serait-il passé si un autre que vous avait été à la tête du gouvernement ? »

J'ai considéré que c'était un éloge qu'il me décernait et j'en ai été très touché.

Ma seule préoccupation, à partir du moment où je voyais qu'il n'y avait pas d'autre issue, a été de déterminer le rythme des événements. Il ne fallait pas aller trop vite et il ne fallait pas non plus tarder. On jouait sur des jours. Le général de Gaulle, lui-même, tenait non seulement à ce que les choses se passent légalement, mais voulait venir au pouvoir avec l'appui des principales formations politiques. Le fait que les socialistes puissent participer était important, pas seulement à mes yeux, mais aussi aux siens. Or, j'ai bien vu les hésitations de Guy Mollet, les difficultés qu'il a rencontrées. Il fallait que l'affaire mûrisse.

Ce fait est significatif car de Gaulle qui n'avait pas de tendresse particulière pour les partis, là, avait besoin d'eux.

Il tenait beaucoup à avoir tous les partis. Il voulait grouper tout le monde autour de lui. Il y avait tout le monde : le MRE; les indépendants, les socialistes, les radicaux.

Quelles sont les raisons qui vous poussent à participer à ce premier gouvernement de Gaulle ?

Le Général m'a reçu à l'hôtel Lapérouse. Ma première réaction a été de dire non. Le Général m'a dit : « Vous ne pouvez pas dire non à de Gaulle ! ». Pendant toute cette période tragique, je ne me suis jamais préoccupé de ce que pensait mon parti, le MRP. J'ai tenu compte, à ce moment-là, de la préoccupation de mon parti : par ma présence au gouvernement, le MRP n'apparaissait pas comme rejeté dans les ténèbres extérieures, il était, au contraire, associé au nouveau pouvoir qui s'installait ; j'avais une responsabilité vis-à-vis de mon parti. De plus je n'ai pas été insensible aux propos que m'a tenus le Général.

Notre entretien sur le fond n'a porté que sur une question qui était l'affaire tunisienne. J'ai dit au Général qu'il serait amené à aborder beaucoup d'affaires, mais qu'il n'y en avait qu'une seule qui était d'une extrême urgence, c'était l'affaire tunisienne. Il y avait eu des troubles, un début de conflit entre Bourguiba et l'armée française qui était encore sur place, j'avais eu la visite de mon ministre des Affaires étrangères, René Pleven accompagné du général Gambiez qui commandait nos troupes en Tunisie et Gambiez m'avait dit qu'il fallait que le gouvernement lui donne des instructions : soit reprendre la situation en main par la force, soit entrer en conversation, en négociation avec Bourguiba, mais c'était une question de jours, peut-être d'heures. La situation était des plus explosives. J'ai raconté cet entretien au général de Gaulle. Sans une seconde d'hésitation, le Général m'a répondu ; « Il n'y a pas de doute, il faut causer avec Bourguiba ». C'est là que j'ai perçu l'orientation de sa pensée. Ainsi, lorsque sa politique algérienne s'est définie peu à peu, à la différence de certains autres comme Georges Bidault, je n'ai pas été surpris.